



ÉCOLE DES ALIZÉS 2022-2023

Quatrième réunion régulière du conseil d'établissement

Mercredi 15 mars 2023, à 19 h, en mode virtuel

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

a) Mot de bienvenue et présences

À 19 h, Mme Daisy Roussel souhaite la bienvenue aux membres du CE.

Présences

Mesdames : Guylaine Pepin, directrice
Christine Dubé, parent
Louise Plante, parent
Daisy Roussel, parent
Sophie Picard, parent
Audrey Plourde-Imbeault, parent
Marie-Ève Rioux, enseignante
Nelly Guimond, responsable du service de garde
Julie Lavoie, éducatrice en service de garde
Élisabeth Côté, psychoéducatrice
Josianne Boucher, membre de la communauté et parent

Monsieur : Henrik Hudier, enseignant
Pascal Bélanger, enseignant invité

Absences

Mesdames : Mirianne Côté, parent
Stéphanie Bérubé, parent

b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

c) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par Mme Daisy Roussel, Mme Guylaine Pepin propose de faire les modifications suivantes :

- ajout du point 4 b) : Bibliothèque éphémère;
- retrait du point 5.b) iv., en raison d'une erreur de transmission du document;
- ajout du point 7 a) : Listes de matériel 2023-2024 (approbation).

Il est proposé par Mme Louise Plante d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CE22-23/4.26

d) Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2023

Lecture préalable effectuée.

Il est proposé par Mme Audrey-Ann Plourde Imbeault d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CÉ22-23/4.27

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

e) Suivi au procès-verbal

- 8a : Tous les membres ont attesté avoir suivi la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement, pour la complétion d'un sondage Forms;
- 8b : faute de participants, le comité des usagers du service de garde ne sera pas mis sur pied. Un comité de travail issu du conseil d'établissement sera plutôt lancé;
- 8d : le service de garde a été fermé durant la semaine de relâche.

2. Tour de tables des représentants (information)

a) Questions du public

Aucune question.

b) M. Pascal Bélanger, enseignant de musique

La campagne de financement pour diminuer les frais d'inscription s'est déroulée pour une première édition. Les commentaires des parents ont été généralement positifs. Les parents souhaitent répéter l'expérience, mais demandent qu'on évalue la possibilité de recourir à une compagnie différente.

3. Informations du comité de parents

Le compte-rendu de la rencontre du 17 janvier 2023 a été traité lors de la réunion précédente.

Un rappel aux membres du CE est formulé par Mme Sophie Picard quant à la tenue d'une journée FCPQ le 22 avril prochain, à Rimouski. Des ateliers et des animations seront au programme. Davantage d'informations suivront.

La rencontre du 21 février 2023 est présentée par Mme Picard. Le compte-rendu suivra sous peu.

Le comité de parents souhaite reprendre la tournée des écoles, et l'école des Alizés serait hôtesse pour une de leurs prochaines réunions, en date du 16 mai. Les membres du conseil d'établissement sont favorables à cette initiative. Le parlement écolier sera mis à contribution.

4. Informations de la direction

a) Quelques travaux de rénovation

Divers travaux de rénovation mineurs ont été réalisés dans l'école durant la semaine de relâche.

b) Bibliothèque éphémère

M. Patrice Maillot, parent et collaborateur à l'école, a proposé de mettre sur pied une BDthèque pour quelques semaines. Merci à M. Maillot et à ses contacts pour son implication au sein de notre école.

Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.
Respect + Coopération + Persévérance

5. Questions relatives à notre école

a) Activités éducatives et modifications à l'horaire (approbation)

- Sortie à la cabane à sucre; classes de Mmes Marie-Josée Dubé et Marie-Andrée Banville; 16 mars;
- Patinage au complexe sportif Desjardins; classes de Mme Catherine Roy et Catherine Larivée-Beaulieu; 21 mars.

CÉ22-23/4.28

Les activités sont proposées par Mme Sophie Picard et autorisées par le conseil d'établissement.

b) Service de garde scolaire

- Règles de fonctionnement 2023-2024;**
- Guide à l'intention du personnel 2023-2024;**
- Procédures en cas d'absence d'un élève 2023-2024;**

Les trois précédents documents ont été soumis pour lecture préalable.

Après des questions d'éclaircissement et correction de quelques coquilles, il est proposé par Mme Audrey-Ann Plourde-Imbeault d'adopter les documents tels que corrigés.

CÉ22-23/4.29

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

iv. Résultats au 31 décembre 2022 (information)

Présentation des résultats au 10 mars 2023 par Mme Nelly Guimond. Un surplus de 8358 \$ est prévu pour l'année 2022-2023.

6. Consultation du centre de services scolaire

Aucune consultation.

7. Décisions relatives aux finances de l'école

a) Listes de matériel pour 2023-2024

Les documents ont été soumis pour lecture préalable.

Il est proposé par Mme Josianne Boucher d'approuver les documents tels que présentés.

CÉ22-23/4.30

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Frais exigés des parents pour 2023-2024

Les documents ont été soumis pour lecture préalable. Mme Guylaine Pepin explique aux membres du CÉ que les frais reliés au papier pour les photocopies ont connu une importante hausse, soit de 237% entre 2020-2021 et 2022-2023. Il est donc proposé d'ajuster les frais exigés aux parents en conséquence, en doublant les montants prévus pour les photocopies. Par ailleurs, le matériel pédagogique ayant lui aussi subi une hausse importante, les frais exigés aux parents ont été augmenté de 2\$ pour chaque cahier.

Il est proposé par Mme Christine Dubé d'approuver les documents tels que présentés.

CÉ22-23/4.31

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

c) Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour 2023-2024 (consultation)

Mme Guylaine Pepin expose aux membres du conseil d'établissement la façon dont le matériel didactique est sélectionné par l'équipe-enseignante.
Aucun commentaire n'est émis par les membres du CÉ.

d) Don – Subvention-levées de fonds (adoption)

Les classes d'adaptation scolaire sollicite l'autorisation du conseil d'établissement pour procéder à la mise sur pied d'une campagne de vente hebdomadaire de galettes santé pour l'année 2023-2024.

Il est proposé par Mme Sophie Picard d'autoriser cette campagne de financement.

CÉ22-23/4.32

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

e) Suivi du budget annuel de l'établissement (information)

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ que les sommes prévues au budget sont dépensées selon les prévisions budgétaires.

f) Mesures dédiées (information)

Mme Guylaine Pepin informe les membres du conseil d'établissement que les sommes qui ont été allouées à l'école des Alizés pour les mesures dédiées 2022-2023 sont dépensées selon les prévisions budgétaires.

g) Fonds à destination spéciale (information)

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ qu'un nouveau fond à destination spéciale a été créé pour gérer la bourse reçue par la classe de Mme Marie-Ève Rioux.

À cet effet, il est proposé par Mme Guylaine Pepin de regrouper certaines sommes résiduelles qui sont demeurées inactives, ceci afin de récupérer des postes budgétaires.

Il est proposé par Mme Daisy Roussel d'accepter le transfert de sommes résiduelles (2) vers le FDS de la cour d'école.

CÉ22-23/4.33

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

h) Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Aucune nouvelle information.

8. Fonctionnement du conseil d'établissement

a) Consultation obligatoire auprès des élèves

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ que le sondage visant à collecter l'avis des élèves sur le projet culturel « La culture, le vent dans les voiles » est en cours.

9. Divers ouverts :

- a) **Date de la prochaine assemblée générale**
Mme Guylaine Pepin propose le 20 septembre 2023.

Il est proposé par Mme Sophie Picard d'approuver la date du 20 septembre 2023 pour la tenue de la prochaine assemblée générale des parents.

CÉ22-23/4.34 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- b) **Photo scolaire - décision**

Mme Guylaine Pepin rappelle aux membres du CÉ que le contrat pour les photos scolaires se poursuit pour une seconde année en 2023-2024.

10. Correspondance

Un courriel concernant des webinaires offerts par le Comité de parents a été acheminé aux membres par la présidente.

11. Fermeture de la séance

- a) **Évaluation de la rencontre**

Les membres ont apprécié le déroulement de la rencontre. Malgré un ordre du jour chargé, les discussions ont été efficaces.

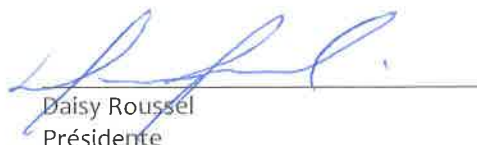
- b) **Levée de la séance**

CÉ22-23/4.35 Il est proposé par Mme Josianne Boucher de lever la séance à 21 h.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



Guylaine Pepin
Secrétaire de réunion
Directrice



Daisy Roussel
Présidente

